

# NOUVELLES SAHRAOUIES

**20 MAI 1973 – 20 MAI 2003**

**30 ANS DE RÉSISTANCE**



---

## NOUVELLES BREVES

**16.01.2003**

### **Accord Maroc-USA**

Lors de sa visite au Maroc, le ministre français délégué au Commerce extérieur a critiqué le gouvernement marocain : « Il est difficile pour le Maroc d'être un partenaire privilégié de l'Union européenne et de conclure en même temps une zone de libre-échange avec les Etats-Unis. (...) On peut discuter de tout, mais on ne peut viser deux choses qui ne sont pas compatibles » a-t-il dit à propos des négociations prévues entre Rabat et Washington pour la conclusion d'un accord de libre-échange. Le Maroc pourrait ainsi devenir le premier pays du continent africain à bénéficier d'un système de libre-échange avec les Etats-Unis, qui n'ont jusqu'ici conclu des accords de ce type qu'avec 4 pays : le Canada, le Mexique, la Jordanie et Israël.

**16-18.01**

### **Campagne estudiantine**

Les étudiants universitaires sahraouis ont organisé à l'université d'Agadir trois journées sur la situation des droits de l'homme au Sahara Occidental. Cette manifestation a été animée par des stands d'information, expo-photos, des débats et un cortège. La participation a été très nombreuse : étudiants des autres universités, organisations estudiantines, défenseurs des droits de l'homme, anciens détenus politiques dont Mohamed Daddach. Parmi les thèmes abordés, les violations des droits humains sous toutes ses formes y compris le pillage des ressources naturelles, mais aussi le conflit du Sahara Occidental et le droit à l'autodétermination.

**21.01**

### **Rapport du Secrétaire général de l'ONU**

Faisant un bilan de ce qui s'est passé

durant les 6 mois écoulés, Kofi Annan relève entre autres : la poursuite de l'archivage électronique des données de la commission d'identification qui sera terminée en avril, des opérations de déminage des deux côtés du mur, la levée des restrictions imposées par le Front Polisario en janvier 2002 aux observateurs de la MINURSO, la libération par le Front Polisario de 216 prisonniers de guerre marocains en 2002, une demande de libération rapide des 1260 restants, pour la plupart en captivité depuis plus de 20 ans, le voyage de Mohamed Daddach en Norvège et ses retrouvailles avec sa mère et sa sœur.

Un sérieux problème évoqué : l'insuffisance de l'aide humanitaire avec pour conséquence une élévation du taux de malnutrition. Grâce à la mobilisation des instances internationales et européennes, les besoins alimentaires ont pu être satisfaits en 2002, mais les stocks actuels ne permettront pas de répondre à toutes les demandes de 2003.

**30.01**

### **Campagne estudiantine**

Les étudiants sahraouis de l'université de Rabat ont organisé une marche dans les cités universitaires de Rabat et des sit-in successifs devant les ministères des droits de l'homme et de l'intérieur. Un haut responsable de ce ministère a reçu une délégation des étudiants.

**06-07.03**

### **Relations Alger-Rabat**

Abdelaziz Belkhadem, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, effectue une visite de travail de deux jours à Rabat, à l'invitation de son homologue marocain. Après plusieurs séances de travail ainsi qu'après une audience avec le roi, Belkhadem a affirmé que Mohamed VI lui a fait part de son « attachement à la redynamisation des rela-

---

tions entre les deux pays ainsi que de sa volonté d'œuvrer dans le sens d'une rencontre prochaine avec le président Bouteflika pour hisser le niveau de la coopération et concrétiser la fraternité entre les deux pays et les deux peuples ». Il a encore indiqué qu'une rencontre devrait se tenir prochainement entre le président Bouteflika et le roi Mohamed VI, sans en préciser la date et le lieu. Cette rencontre au sommet, qui se déroulera « sans médiation étrangère », devrait avoir lieu dans un peu plus d'un mois mais dans moins d'un an ».

Au sujet du Sahara Occidental, le chef de la diplomatie algérienne avait indiqué avant son départ qu'il traiterait de la question « si les Marocains l'évoquent ».

#### **10.02**

##### **Libération de prisonniers de guerre marocains**

Le Front Polisario a annoncé la libération de 100 prisonniers de guerre marocains à l'occasion de la fête de l'Aid Al Adha et à la demande du président du gouvernement espagnol.

Ce geste humanitaire a été salué par le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara Occidental, William Lacy Swing, qui a exprimé son espoir de voir libérer prochainement tous les autres prisonniers de guerre « en application du droit humanitaire international ».

#### **21.02**

##### **Manifestations**

Dans le cadre de la campagne du Forum Vérité et Justice pour la libération de tous les détenus politiques, et à son appel, des sit-in ont eu lieu à Rabat et El Ayoun. La manifestation qui a eu lieu devant le ministère de la justice à Rabat s'est déroulée dans le calme. A El Ayoun, les manifestants, familles de disparus et défenseurs des droits de l'homme se sont réunis devant le tribunal d'appel.

#### **24.02**

##### **3<sup>ème</sup> marathon du Sahara**

Cet événement sportif et solidaire s'est déroulé pour la 3<sup>ème</sup> fois avec le même succès. Près de 300 athlètes provenant de nombreux pays se sont déplacés jusque dans les camps de réfugiés pour participer à 4 courses : marathon, semi-marathon, 10 et 5 km. Les plus aguerris ont couru un ultra marathon en 3 étapes de 80, 80 et 30 km, du camp d'El Ayoun à celui de Dakhla.

#### **02.03**

##### **Norvège : la compagnie TGS-NOPEC renonce**

La compagnie norvégienne de recherche sismique TGS-NOPEC a décidé de renoncer à toute recherche sismique future dans les eaux territoriales sahraouies. La compagnie a admis avoir commis une erreur en acceptant un contrat de recherches pétrolières dans une zone sur laquelle le Maroc n'exerce pas de souveraineté.

#### **10.03**

##### **Grève de la faim**

Le prisonnier politique sahraoui Ali Salem Tamek, condamné à 2 ans de prison en octobre dernier, entame une nouvelle grève de la faim et appelle à une aide matérielle. Depuis le début de son incarcération, ce militant des droits humains, adopté par Amnesty International, se bat pour une amélioration des conditions de détention. Suite à plusieurs grèves de la faim et à la mobilisation des milieux de défense des droits de l'homme, il a obtenu son transfert au complexe pénitencier de Salé, davantage conforme aux exigences légales et les autorités carcérales lui ont fait diverses promesses. C'est en raison de la non-tenu de ces engagements que Tamek reprend son action avec détermination malgré son état de santé fragile.

---

**19.03**

**Tamek à l'hôpital**

En raison de la dégradation de son état de santé et de complications pulmonaires, Tamek a été transféré en urgence à l'infirmerie de la prison puis à l'hôpital. Il refuse tout traitement ou alimentation forcée. Une campagne internationale a été lancée par le BIRDHSO (Bureau

International pour le respect des droits de l'homme au Sahara Occidental).

**08.04**

**Tamek reconnu détenu d'opinion**

Tamek a été informé par lettre du Premier ministre marocain que le statut de détenu d'opinion lui a été reconnu et que le ministre de la justice a reçu des instructions pour l'application de cette décision.



**NOTRE BULLETIN EST ACCESSIBLE SUR INTERNET**

Notre Bulletin « Nouvelles Sahraouies » est désormais accessible sur Internet à partir du N° 107. Vous pouvez le trouver à l'adresse URL suivante :

<http://site.voilà.fr/NouvellesSahraouies>

Notre adresse email : [nouvellessahraouies@arso.org](mailto:nouvellessahraouies@arso.org)

---

## 20 MAI 1973 – 20 MAI 2003

### 30<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DU FRONT POLISARIO

Les festivités marquant le 30<sup>ème</sup> anniversaire du déclenchement de la lutte armée au Sahara Occidental sous la direction du Front Polisario se sont déroulées dans la willaya d'Aousserd dans les camps de réfugiés sahraouis sous la présidence du Chef de l'Etat Mohamed Abdelaziz et en présence de plusieurs milliers de participants et d'invités étrangers. Un grand défilé a regroupé des militaires, des paramilitaires et des écoliers qui ont « témoigné de l'organisation de notre peuple et de sa détermination à lutter jusqu'à son indépendance ».

«Toute solution que ne respecte pas la volonté du peuple sahraoui sera rejetée » a déclaré le Premier ministre sahraoui, M. Beyoun, ajoutant que «la célébration cette année du 20 mai se veut un message du peuple sahraoui déterminé à défendre son droit inaliénable à l'auto-détermination et à l'indépendance».

Dans son discours, Mohamed Abdelaziz a réitéré l'attachement du peuple sahraoui au recouvrement de ses «droits

nationaux légitimes». Il a insisté sur la disponibilité de la partie sahraouie de travailler avec les Nations Unies, responsables historiquement de l'achèvement du processus de décolonisation. Il a précisé que toute solution de règlement doit respecter «la volonté du peuple sahraoui» et ses droits légitimes. Mohamed Abdelaziz a appelé une fois de plus le gouvernement marocain à un «dialogue véritable et responsable».

Dans un point de presse, le chef de l'Etat sahraoui a fait part de sa réponse à la dernière proposition de James Baker, expliquant que la seule «concession de taille» qui pourrait être faite concerne la question des votants au référendum. Le Polisario demande que le travail effectué par la commission d'identification de l'ONU soit poursuivi par l'examen des recours introduits par Rabat. «L'ONU décidera qui sera électeur et nous respecterons sa décision», a-t-il déclaré, en insistant sur la tenue du référendum «le plus rapidement possible».



---

## SAHARA OCCIDENTAL: OU EN EST-ON ?

Kofi Annan vient d'exposer son dernier rapport sur le Sahara Occidental, dans lequel il présente le nouveau plan de paix concocté par James Baker. Le Conseil, qui a prolongé le mandat de la MINURSO jusqu'au 31 juillet, a deux mois pour l'étudier.

Pour le Secrétaire général de l'ONU et pour James Baker, son envoyé spécial pour le Sahara Occidental, le Plan de règlement élaboré par l'ONU et l'OUA ne peut être appliqué. C'est pourtant à ce plan que l'on doit le cessez-le-feu de 1991, la mise en place de la MINURSO, l'identification des votants. Depuis 1999 il est bloqué par les 130'000 recours déposés par le Maroc contre les décisions de la commission d'identification. Annan et Baker ont alors proposé une solution politique au conflit, comportant une période d'autonomie du territoire contesté, suivie d'un référendum. Le Conseil de sécurité, par contre, dans sa dernière résolution, est resté attaché au Plan de règlement, tout en appuyant une solution politique « assurant l'autodétermination ».

### Les plans Baker

Le premier plan Baker, dit aussi « accord-cadre pour l'autonomie », prévoyait un référendum après une période d'autonomie de cinq ans, au sein du Maroc, pendant laquelle certains pouvoirs seraient confiés à une autorité sahraouie. Un référendum serait organisé auquel participeraient tous les habitants du Sahara Occidental, Sahraouis et Marocains, établis dans le territoire depuis une année. Le deuxième plan Baker, appelé « plan de paix pour l'autodétermination du Sahara Occidental », prévoit une période d'autonomie de quatre à cinq ans, avec la mise en place d'une Autorité pour le Sahara Occidental sur le modèle palestinien, l'ASO, composée d'un exécutif, d'une Assemblée législative et d'un organe judiciaire. Au Maroc la souveraineté sur le

territoire, à l'autorité sahraouie son administration, comme dans le plan précédent, avec en plus un chef de l'exécutif et un pouvoir judiciaire désigné par ce chef. L'ASO serait élue dans un délai d'une année par les personnes identifiées par la MINURSO. Trois ou quatre ans plus tard, un référendum serait organisé, auquel participeraient les votants déterminés par la commission d'identification et les Marocains résidant au Sahara Occidental depuis la date de clôture de l'identification, le 30 décembre 1999. Le Maroc ne voulant plus entendre parler d'indépendance, les votants devraient répondre à trois questions, indépendance, autonomie ou intégration au Maroc. Un deuxième tour départagerait les deux options ayant obtenu le plus de voix.



### Comprenne qui pourra !

Chers lecteurs, chers sympathisants de la cause sahraouie qui nous suivez depuis des années, y comprenez-vous encore quelque chose ? Pouvez-vous suivre cette cascade de projets, de plans compliqués, pour un problème pourtant simple au premier abord ?

Voici que depuis 12 ans, l'ONU cherche à appliquer son Plan. Et maintenant, elle propose autre chose ! Parce que le Maroc ne veut plus d'un référendum, l'ONU abdique et propose aux Sahraouis

---

de renoncer à leurs droits les plus élémentaires consignés dans x résolutions de l'ONU, de dissoudre leur armée, de réintégrer le Maroc, d'y vivre en «région autonome» pendant quelques années (dans quelles conditions exactes ?) au bon vouloir d'une monarchie absolue. Se représente-t-on l'enjeu? Les 160'000 réfugiés rentrés au Sahara Occidental, immergés dans la masse des colons marocains, à la merci du pouvoir de Rabat ? Pourraient-ils survivre ? Se déplacer ? S'exprimer ? Comment organiser par la suite un référendum démocratique, à l'ombre d'une monarchie absolue, qui conserve d'énormes pouvoirs sur la région « autonome »?.

#### **La faillite de l'ONU**

Ce qui est vraiment nouveau dans le dernier rapport Annan, c'est que celui-ci propose au Conseil de sécurité d'imposer le plan Baker, un plan qui va clairement à l'encontre des intérêts des Sahraouis, la partie faible du conflit, mais que le Maroc refuse tout aussi énergiquement, puisqu'il est censé aboutir à un référendum. Le Plan de règlement de 1991 avait été formulé par l'ONU en concertation avec les parties. Les Sahraouis y ont cru, le projet semblait protéger leurs droits. Face à l'arrogance marocaine, il n'a pu être réalisé, l'ONU

étant incapable d'imposer la moindre concession au Royaume. Le Plan de règlement de l'ONU, « après plus de 11 années et près de 500 millions de dollars de contributions », comme l'écrit Annan, c'est le triste bilan de l'organisation internationale, incapable de créer les conditions permettant le règlement d'un conflit mineur, la décolonisation d'un territoire annexé par ses voisins et dont les habitants réclament le droit de décider eux-mêmes de leur avenir...

#### **Et maintenant ?**

Le Maroc et les Sahraouis ont d'ores et déjà refusé le Plan Baker II, le Maroc parce qu'il donne trop de «pouvoirs» à l'entité autonome, le Polisario parce qu'il prévoit une période inutile d'autonomie, puisque le référendum peut se célébrer rapidement sans préalable. Le Conseil va-t-il suivre son Secrétaire général? On peut le craindre. Le conflit du Sahara reflète la perte d'influence de l'ONU, qui ne joue plus son rôle d'arbitre des conflits et de garant du droit international. Les vrais décisions se prennent ailleurs, d'autres intérêts prédominent. La stabilité régionale au Maghreb pour garantir une exploitation sans problème du pétrole prime sur les droits du peuple sahraoui.



---

# CAMPAGNE INTERNATIONALE POUR LA LIBÉRATION DES DISPARUS SAHRAOUIES

Genève 28 - 30 mars 2003

Depuis plus d'une année, le Bureau International pour le respect des Droits de l'Homme au Sahara Occidental (BIRDSHO) collaborait avec des associations sahraouies de défense des droits de l'homme pour préparer la réunion qui devait réunir à Genève des représentants de familles de disparus. Cette initiative marquait une étape d'importance dans une campagne plus large menée contre la disparition au Sahara occidental. Cette campagne pouvait enfin commencer, grâce au courage des familles de disparus et tout spécialement de celles des zones occupées du Sahara Occidental.

## Un travail de mémoire

En effet, ces familles ont commencé un travail de mémoire les conduisant à témoigner, ce qu'elles n'avaient jamais pu faire auparavant. Certaines vivent depuis plus de vingt-cinq ans avec ce drame non partagé et pourtant commun à beaucoup; enfin elles se sont octroyés le droit de témoigner, surmontant leur peur, les menaces marocaines avec cet espoir fou que dire c'est faire, que dire c'est retrouver l'espoir de savoir... Cette nouvelle forme de coalition solidaire contre la peur a pu trouver des lieux d'expression avec la venue dans les zones occupées du Sahara occidental de membres d'ONG comme Amnesty International, La ligue suisse des droits de l'homme, France-Libertés et l'AFASPA et des organisations de juristes espagnols (voir bulletin N° 107 et 108). Dans les villes de Smara particulièrement mais également d'El Ayoun et de Dakhla, des familles ont livré leurs témoignages à la manière de celui-ci:

*« Mon père M.M. a disparu à 13h le 10 juillet 1976. Il était commerçant. Il a été emmené par deux gendarmes et le chef Lardemi conduisait la jeep. Mon père était tranquillement chez lui quand ils sont venus le chercher et le conduire à la caserne de la gendarmerie. Nous sommes allés quelques temps porter des vivres et des habits à la gendarmerie puis nous avons eu de plus en plus peine de prendre de ses nouvelles; on nous intimidait. Ma mère était enceinte lorsque son mari a été enlevé et ils avaient déjà sept enfants, le premier étant né en 1961. Amnesty International a demandé des nouvelles de mon père au gouvernement marocain qui a répondu qu'il se trouvait dans les camps de Tindouf. Ce n'est pas vrai. Tous nos amis vivent des situations semblables. Nous ne voulons plus nous taire, nous voulons savoir »*

(Smara, sept. 2003).





---

### Préparer Genève

Grâce à ce travail familial et collectif sur la mémoire, les familles sahraouies ont préparé Genève avec beaucoup de détermination et d'espoir. Dans les camps de réfugiés, les responsables de l'AFAPREDESA ont réuni les participants, leur expliquant les objectifs du voyage, leur rôle dans les délégations, l'enjeu étant de briser le silence qui entoure le drame des disparitions. Dans les zones occupées, les familles se sont aussi organisées, fortes de leur pratiques de mémoire, impatientes de se trouver dans un espace d'expression libre où elles ne craindraient plus la menace marocaine. La rencontre avait encore un but non négligeable: permettre à des familles ou à des amis s'étant quittés depuis parfois 25 ans, les uns ayant fui dans les camps de réfugiés sahraouis, les autres étant restés au Sahara occidental occupé, de se retrouver. Enfin, quinze personnes des camps de réfugiés et treize des zones occupées étaient prêtes pour le voyage, les passeports valables, les visas obtenus, les billets d'avion en poche. Et ce n'est pas une mince affaire que d'avoir tous ces papiers réunis!

### Le rêve brisé

L'espoir de pouvoir témoigner à Genève s'est arrêté à l'aéroport de Casablanca le jeudi 27 mars. Passeports, documents confisqués par la police marocaine! Interdiction de se rendre à Genève. Les treize Sahraouies et Sahraouis de la délégation ont une nouvelle fois été victime du gouvernement marocain. Que veut exprimer le Maroc à travers son action répressive ? Se sent-il si vulnérable sur cette question qu'il ne peut laisser s'exprimer ceux qui se souviennent, ceux qui exigent de savoir... La question de la disparition est-elle trop brûlante pour que le gouvernement marocain puisse accepter qu'elle soit traitée dans les organisations onusiennes et non gouvernementales ? Il est bien loin cet état de droit que voudrait être le Maroc quand on analyse ses pratiques. Rien n'a donc véritablement changé sous le soleil chérifien! Le Maroc croit-il vraiment que la répression fera taire ces hommes et ces femmes qui ont décidé de ne plus céder à la peur et de parler des leurs, des conditions de leurs enlèvements et de leurs disparitions ?



Manifestation à la Place des Nations à Genève, le vendredi 28 mars 2003

---

Donc, liberté de circulation bafouée pour ces Sahraouis! En revanche, le gouvernement chérifien a envoyé à Genève une dizaine de Sahraouis favorables à l'occupation marocaine, encadrés fermement par ses services de police.

### **L'escroquerie marocaine**

Escroquer le BIRDSHO en lui volant sciemment le programme établi depuis de nombreux mois: notamment la manifestation autorisée sur la place des Nations à Genève, la cérémonie du Jardin des disparus de Meyrin, les Témoignages-Débat à l'université de Genève, les rencontres avec des ONG soutenant le respect des droits de l'homme, c'est une première pour un Etat. Ainsi, nous avons pu lire les communiqués de l'agence de presse marocaine (MAP) annonçant que diverses organisations de Sahraouis victimes du Front Polisario (dont faisaient partie les Sahraouis aux ordres des services marocains) avaient mis sur pied à Genève un programme à peu près identique à celui que nous avons préparé et qui se tenait fin mars; seul le nom des organisateurs changeait. Ainsi, jour après jour, usant d'un mimétisme grotesque et arrogant, le groupe maroco-sahraoui s'est permis d'usurper à son profit (pour la presse marocaine en tout cas) les manifestations du BIRDSHO. Or, l'usurpation ne suffisait pas, il a fallu encore que ce groupe fasse preuve de violence lors de la conférence organisée à l'université; interruption constante et organisée du déroulement de la soirée, cris, provocations ne dégénéralent pas en violences physiques grâce au sang froid des participants. Enfin, parmi



---

ces provocateurs se trouvait un tortionnaire marocain, reconnu par un sahraoui ex-disparu. Cet homme a fui l'université dès son identité découverte et la Suisse le matin suivant. Nous vous laissons imaginer ce que la MAP a dit de cette soirée. Nous avons troublé la manifestation organisée par les organisations sahraoui-marocaines. Nous connaissions cette tendance à l'imitation des services marocains mais nous n'imaginions pas qu'elle pourrait aller jusqu'à endosser notre manifestation.

### **Appel et délégations**

Points forts de ces journées: les délégations de familles de disparus sahraouis à l'Ambassade d'Espagne auprès de l'ONU à Genève, au CICR, au Haut Commissariat pour les Droits de l'Homme où les Sahraouis ont témoigné de la disparition, demandé du soutien pour obtenir la vérité sur le sort de leur proche et déposé l'Appel signé par plus de 6000 personnes à travers le monde et demandant au roi du Maroc, à l'Espagne et à la Commission des droits de l'homme de prendre leurs responsabilités afin que cesse ce drame qui touche certes les disparus mais également leurs familles.

### **Quel bilan, quelles perspectives ?**

Des sympathisants de plusieurs pays ont participé à ces manifestations, notamment de France, d'Italie, d'Angleterre, d'Espagne, d'Algérie, d'Amérique latine ont renforcé la solidarité avec les familles de disparus et se sont engagés à continuer la campagne dans leurs pays. Les organisations onusiennes ont déclaré qu'elles allaient prendre cette question au sérieux et plusieurs ONG et certains Etats n'ont pas été dupes des manœuvres marocaines cherchant à nier la disparition de centaines de Sahraouis en mettant en évidence certaines violations des droits de l'homme perpétrés par le Front Polisario surtout à la fin des années 80. Il est évident qu'un débat sur l'impunité devrait aussi avoir lieu dans les institutions sahraouies.

Ces trois jours de manifestations, rencontres, discussions vont devoir se poursuivre afin de développer une conscience internationale qui, comme en 1991, oblige le Maroc à ouvrir ses bagnes et à rendre compte de chaque sahraoui disparu.

## **Création d'un fonds de solidarité pour les victimes des violations marocaines des droits de l'homme**

Depuis plusieurs mois, notre comité est sollicité pour aider des Sahraouies et des Sahraouis victimes des violations marocaines des droits de l'homme. Ce fonds de solidarité devrait permettre notamment de financer des formations concernant les droits de l'homme à des Sahraouis et Sahraouies des zones occupées et des camps de réfugiés afin qu'ils connaissent les instruments internationaux concernant, par exemple, la lutte contre la disparition forcée, d'aider des familles de disparus ou de défenseurs des droits de l'homme particulièrement démunies, de soutenir les familles de prisonniers sahraouis d'opinion.

C'est dans cette perspective que nous lançons dans ce bulletin la création de ce fonds de solidarité. Nous vous remercions d'y participer.

---

## RENCONTRE DES FAMILLES DE DISPARUS SAHRAOUIIS à Genève du 28 au 30 mars 2003

**Le succès de ces journées n'a été entaché que par l'absence des familles résidant au Sahara Occidental et empêchées de se rendre à Genève par les autorités marocaines ainsi que par l'agressivité d'une autre délégation du Sahara Occidental, pro-marocaine elle, et donc munie de visa, qui a perturbé la soirée du samedi. Voici un compte rendu de ces trois journées.**

Vendredi 28 mars ont débuté les activités de la Rencontre des Familles de Disparus Sahraouis à Genève. Et ce, malgré l'absence de la délégation des familles de disparus des territoires sous contrôle marocain, toujours empêchée de rejoindre Genève. Cette attitude des autorités marocaines a fait l'objet d'un grand nombre de protestations, dont l'ambassade de Suisse au Maroc, et de nombreuses organisations de défense des droits humains.

A 11h, un groupe de 5 représentants de familles a été reçu à la Mission Permanente d'Espagne auprès de l'ONU. Les familles ont pu exprimer leurs préoccupations et leurs demandes pour que l'Espagne s'implique dans la recherche des disparus, ce à quoi se sont engagés les représentants de la Mission. Les signatures de l'Appel pour les Disparus sahraouis ont été remises pour le gouvernement espagnol



*A la mission diplomatique d'Espagne à Genève*

A 13h30, un rassemblement de plus d'une cinquantaine de personnes a eu lieu sur la Place des Nations, devant le Siège de l'ONU à Genève, avec la présence des familles de disparus présentes à Genève, et des participants à la rencontre venant de France, d'Italie, d'Espagne, de Suisse, de Grande Bretagne....



*Manifestation au Jardin des disparus à Meyrin, le samedi 29 mars 2003*

A 14h, un autre groupe de 3 représentants des Familles de disparus a été reçu au Comité International de la Croix Rouge par M. Baltazar Staehlin, (Délégué Général pour le Moyen Orient et le Maghreb), qui a écouté attentivement les témoignages des sahraouis.

La journée s'est terminée par un moment de rencontre entre les participants européens et sahraouis.

#### **Deuxième Journée de la Rencontre :**

Samedi 29 mars a eu lieu à Meyrin (Genève), au Jardin des Disparus de cette ville, une cérémonie d'hommage aux disparus sahraouis et à toutes les victimes de la disparition forcée dans le monde. Une centaine de personnes y a participé, en présence de la délégation des familles de disparus sahraouis venue des campements de réfugiés.

Ont pris la parole M. Pierre Alain Tschudi, co-président de l'Association des Jardins des Disparus de Meyrin, qui a rappelé l'existence de la disparition forcée dans de nombreux pays du monde et expliqué l'importance de lieux comme le Jardin des Disparus qui contribuent à perpétuer la mémoire d'êtres chers enlevés à leurs familles qui ne réclament que la vérité et la Justice.

Christian Viret, président du BIRDHSO a dénoncé l'interdiction faite à la délégation des familles venant des zones sous contrôle marocain, de participer à la Rencontre, tout en signalant que malgré cela, cette initiative constituait d'ores et déjà un succès par la participation importante, la qualité des entretiens réalisés et le sérieux du travail.

---

Lehdi Eli Boia, a apporté son témoignage au nom de toutes les familles de disparus sahraouis, tout en remerciant de l'accueil qui leur était fait. Elle a appelé à la poursuite des actions visant à connaître le sort de tous les disparus.

Monsieur Christian Ferrazzino, Conseiller Administratif de la Ville de Genève, a apporté le soutien à cette initiative des autorités signalant l'importance que cette Rencontre ait lieu à Genève, ville symbole de paix et dépositaire des Conventions de Genève.

Pour terminer, Madame Madeleine Bernasconi, Maire de Meyrin et Conseillère Nationale, a rappelé que ce Jardin des Disparus était un lieu ouvert à toutes les familles et proches de disparus dans le monde. Comparant le nombre de disparus sahraouis par rapport à la population, elle s'est émue que cela correspondrait dans sa ville à 200 citoyens disparus...

Les discours ont été ponctués d'intermèdes musicaux et poétiques animés par la solidarité du chanteur chilien Pancho Gonzalez.

Cette émouvante cérémonie s'est terminée par un apéritif offert par la ville de Meyrin et un repas convivial organisé par les associations membres du Jardin des Disparus.



*A l'Université de Genève: la table des intervenants*

Samedi à 18h a eu lieu à l'Université de Genève une Conférence sur le thème « pour la disparition de la disparition forcée au Sahara Occidental ». Près de 150 personnes y ont assisté pour écouter les intervenants : M. Federico Andreu, de la Commission Internationale des Juristes a développé l'aspect juridique de la disparition forcée, rappelant le long chemin parcouru par les organisations des familles de disparus dans le monde, et évoquant les difficultés pour faire aboutir à l'ONU une Convention Internationale sur la disparition forcée la qualifiant de crime contre l'humanité. Mme Afifa Karmouss, de la Fondation France Libertés a apporté son témoignage sur la visite qu'elle a effectuée au Sahara Occidental en novembre dernier et donnant lecture du témoignage de M. Mahjoub, sur la disparition de son frère recueilli sur place, et qui aurait du être présent avec la délégation retenue au Maroc. Pour terminer ce premier tour d'interventions, Mme Simone Malz, de la Section Suisse d'Amnesty International, a expliqué le travail de son organisation lors de la visite effectuée l'année dernière où elle a rencontré des familles de disparus sahraouis., remarquant la surveillance policière qui avait entouré la délégation d'AI pendant son séjour.

Le moment le plus émouvant de la soirée aura été sans nul doute l'intervention par téléphone, au nom de la délégation empêchée par le Maroc de venir à Genève de M. Sidi Mohamed Daddach, qui a appelé à la poursuite de l'action contre la répression et les disparitions au Sahara Occidental.

La deuxième partie de la soirée a été consacrée à des témoignages directs des familles de disparus présentes qui ont pu faire part de leur expérience douloureuse, et des

---

conséquences psychologiques, familiales, juridiques et matérielles de cette situation. En dépit de la volonté manifeste de certains participants venant du Maroc, de perturber le bon déroulement de la soirée en tentant d'interrompre à plusieurs reprises les orateurs, de manière intempestive, bruyante et incorrecte, la soirée s'est terminée par un moment de questions et d'interventions de la salle au cours duquel, chacun a pu s'exprimer. Le public a pu poursuivre le débat au cours du repas qui a suivi.

#### **Fin de la Rencontre :**

Le dimanche 30 mars a pris fin la rencontre des familles de disparus sahraouis à Genève. La matinée a été consacrée à un échange entre les familles de disparus sahraouis présentes et les parrains et marraines venus de différents pays d'Europe (Suisse, France, Grande Bretagne, Italie, Espagne...). Différentes actions ont été proposées pour la poursuite du travail de solidarité avec les victimes de la disparition forcée au Sahara Occidental, dont une action coordonnée au niveau international à l'occasion de la « Journée du disparu sahraoui » le 17 juin prochain. Les participants se sont également engagés à continuer et développer la « Campagne d'adoption symbolique de disparus sahraouis ».

La matinée s'est terminée par un repas convivial qui a rassemblé une cinquantaine de personnes.



*Réunion de travail*

De son côté, la délégation des familles de disparus a eu l'occasion de contacter plusieurs ONG.

Mardi 1 avril, une délégation de 6 personnes (1 membre du BIRDHSO, 1 représentante de la LIDLIP et 4 membres des familles sahraouies) a été reçue au Haut Commissariat aux Droits de l'Homme de l'ONU, par un adjoint du Haut Commissaire, le suédois M. Sedelgren. Les signatures de la « Campagne Vérité et Justice pour les disparus sahraouis » ont été remises. La délégation a d'autre part demandé au Haut Commissariat d'intervenir auprès de l'ONU et du Maroc pour que les Sahraouis qui n'ont pas pu venir ne craignent pas pour leur sécurité.

Le matin, un groupe a participé à l'émission de la Télévision Suisse Romande « Zig-zag Café », consacrée à la disparition et a eu l'occasion d'intervenir.

La délégation des familles de disparus sahraouis a quitté la Suisse le 3 avril pour rejoindre les campements de réfugiés de Tindouf.

D'autre part, les 13 sahraouis, représentants des familles de disparus et défenseurs des droits de l'homme, empêchés de sortir du Maroc par les autorités de ce pays n'ont toujours pas récupéré leurs passeports et leurs billets d'avion, malgré les nombreuses interventions d'ONG et de représentations diplomatiques à Rabat.

---

**POUR LA CRÉATION  
D'UN FONDS  
DE SOLIDARITÉ  
POUR LES VICTIMES  
DES VIOLATIONS  
MAROCAINES  
DES DROITS HUMAINS**

**VERSEZ VOS DON  
à notre CCP 12-6818-7**



*A Smara, des parents de disparus sahraouis ont témoigné*

---

**ADRESSES DE NOTRE COMITÉ**

**Suisse romande**

Comité de soutien au peuple sahraoui - Case postale 177 - 1211 Genève 8 - Tél. 022 794 06 72

Dr Jean-Claude Vautier - 1350 Orbe - Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli - Case postale 2229 - 2800 Delémont 2 - Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet - 2063 Fenin (NE) - Tél. 032 853 50 80

**Suisse alémanique**

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUIS - Postfach 8205 - 3001 Bern